

## JOURNÉE D'ÉTUDE À MARSEILLE au cœur de la nouvelle métropole Aix-Marseille-Provence

-jeudi 4 février 2016-



**5h35** Rendez-vous à Paris Gare de Lyon pour le départ du TGV 6101 de 6h07 en direction de Marseille

**9h42** Arrivée à la Gare St Charles, les participants rejoindront, en métro, les bureaux de la Mission interministérielle

*Le rendez-vous pour les participants venant par leurs propres moyens ou arrivés la veille est prévu, soit à la gare TGV (9h42 précises, dans le hall de la gare), soit directement dans les locaux de la Mission Interministérielle (10h15 précises, 2 rue Beauvau).*

**10h15-11h15** Nous serons accueillis à la **Mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence** par Laurent Théry, Préfet délégué en charge du projet métropolitain et Vincent Fouchier, Directeur du projet métropolitain, pour une **présentation de la Mission de Préfiguration** : son rôle, ses actions et démarches, les propositions issues de ses travaux et le bilan après 3 années d'existence

*Mission mise en place par le gouvernement pour amorcer l'institution et le projet métropolitain, transmettre à la nouvelle Métropole de quoi alimenter réflexions et débats avec scénarios d'aménagement et de développement. Citons, à titre d'exemple, le **Livre Blanc des transports** et les 2 scénarios de réorganisation de la mobilité.*

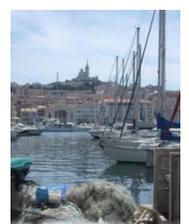
*L'originalité de la démarche de la **Consultation urbaine et territoriale** a consisté à proposer à travers les regards de 3 équipes pluridisciplinaires (D. Mangin-Seura/Ch. Devillers&ass /Finn Geipel-Lin) des visions globales stratégiques à moyen terme et des projets démonstrateurs de la plus-value métropolitaine. L'ensemble des propositions figurent dans l'ouvrage **Convergences Métropolitaines**.*



**11h15-11h45** Courte promenade à pied, de la Mission à la Mairie, sur le **Vieux-Port** pour découvrir les **aménagement**s réalisés dans le cadre de la recomposition urbaine et paysagère du centre-ville et de ses espaces publics, commentée par un représentant de la Ville



Après le lancement salué de la 1<sup>ère</sup> phase, menée par M. Desvigne, paysagiste mandataire du groupement N. Foster-Tangram-Ingérop-Kersalé, primée "meilleur espace public européen en 2014", (à noter la complexité technique de l'Ombrière), une 2<sup>nd</sup>e phase est en cours de lancement. Investissement 45M€ financés par la Cté Urbaine, le Conseil départemental, le Conseil régional et la Ville, 2<sup>nd</sup>e phase 1,5ha, 18 M€.



**11h45-12h15** La délégation sera reçue à la **Mairie de Marseille**, en Salle des Mariages, par son Maire Jean-Claude Gaudin (sous réserve), Conseiller communautaire, Sénateur des Bouches-du-Rhône, 1er Vice-président du Sénat et Laure-Agnès Caradec, Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, au Projet Métropolitain, au Patrimoine municipal foncier, au Droit des sols, Vice-présidente de la Communauté Urbaine, Présidente de l'EPA Euroméditerranée, Présidente de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération.

Cette rencontre sera l'occasion d'une **présentation des enjeux du territoire, de la gouvernance et des grands projets d'aménagements de Marseille ainsi que de l'ambition pour la Métropole en gestation - compte tenu des dernières évolutions-** qui convoite d'intégrer le Top 20 des grandes métropoles

*La ville hissée au niveau des capitales européennes en expansion dans le dernier classement OCDE, engagée dans un vaste chantier de rénovation urbaine avec 14 projets NPNRU, l'Opération Euroméditerranée labélisée EcoCité méditerranéenne, Aix-Marseille labellisé Métropole French Tech, Marseille-Provence, capitale de la culture 2013, Capitale européenne du Sport 2017...*

**12h30-14h00** **Déjeuner** dans un restaurant à proximité du port, à l'invitation de Bouygues Immobilier/Linkcity et EDF en présence d'intervenants de la journée pour prolonger les échanges avant une après-midi de présentations et visites du territoire

**14h00-14h30** Nous débuterons l'après-midi avec une **promenade urbaine**, en compagnie de Franck Geiling, Directeur de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Développement Durable d'Euroméditerranée et d'un représentant de la ville. Les participants longeront à pied, la **nouvelle façade maritime de la ville**, livrée pour l'année Marseille Capitale européenne de la culture : traversée rapide du *Fort St Jean* et du *Mucem*, marche le long du *boulevard du littoral*, illustration de régénération du front de mer avec les grands équipements réalisés aux abords (les Terrasses du Port, Euromed Center, Les Docks...)



*Le **Mucem** -Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée- équipement emblématique situé sur la proue du quai J4, relié par une passerelle au Fort St Jean restauré, et par la passerelle St Laurent au quartier du Panier, défi technologique à l'influence orientale élaboré par R. Ricciotti associé à Roland Carta, Prix du "Musée 2015" du Conseil de l'Europe, 3 millions de visiteurs 2013-14, 45 000 m<sup>2</sup>, investissement 350 M€ avec le Fort, Villa Méditerranée de S. Boeri 10 000m<sup>2</sup>, 70M€.*



*Les Voutes de **la Major** et ses Halles (plus grand ensemble commercial français sous un monument historique après le Carrousel du Louvre, équipe de restauration Lauréate du Geste d'or en 2014, 7 200m<sup>2</sup> dédiés aux spécialités de la Provence, parkings, jardins suspendus, investissement 25M€)*



*Les **Terrasses du Port** de M. Pétauud-Létang, primées Best urban project au Mapiç 2014 (61 000m<sup>2</sup>, 190 commerces, restaurants, 13 millions de visiteurs en 1 an)*

***Euromed Center**, opération phare d'Euromed1 qui devrait être achevée fin 2017, signée M. Fuksas, prix de l'immobilier d'entreprise SMABTP 2015, ensemble mixte de 70 000 m<sup>2</sup>, 250M€ d'investissement bureaux, hôtel, complexe cinématographique de Luc Besson...*



Dans quartier d'Affaires, Les **Docks Marseille**, bâtiment réhabilité par Dumez et Vinci Construction, ouvert en 2015 (15 000m<sup>2</sup> d'espaces dédiés à des activités commerciales, espaces culturels, de loisirs, centrés autour de l'alimentaire, la restauration, le prêt-à-porter, la décoration, 50M€ d'investissement)



**14h30-15h00** Nous serons accueillis au **centre d'information** Euroméditerranée, au sein de l'Astrolabe, 1<sup>ère</sup> opération de bureaux d'Euromed Center, par Laure-Agnès Caradec (sous réserve), François Jalinot, Directeur Général de l'EPA Euroméditerranée et Marie-Claude Paoli, Directrice de la Communication et de la Concertation pour une **présentation autour de la maquette**, rejoints par Claude Bertolino, Directrice Générale de l'EPF PACA qui nous parlera de l'opération des Docks Libres



**15h00-18h30** Départ pour une **visite commentée**, en car et à pied, **du territoire Euromed 1 et 2**, en compagnie de Franck Geiling et d'un représentant de la Ville : opérations réalisées et en cours d'achèvement, sites en devenir, avec *haltes* sur de lieux emblématiques et stratégiques de quartiers en mutation.

Nous apercevrons en chemin :



**Le Silo** à grains d'Arenc (patrimoine industriel reconverti en salle de spectacles et bureaux), les **quais** d'Arenc et ses 4 tours mixtes (Jean Nouvel, Yves Lion, Roland Carta, Jean-Baptiste Pietri) de bureaux, logements et commerces...

Le **nouveau quartier** d'Arenc et son "Parc habité" (2700 logements programmés) et la **Tour CMA CGM**, imaginée par Z. Hadid (55 00m<sup>2</sup> de bureaux, 2700 salariés)...



Euroméditerranée s'est engagée dans une démarche de développement durable volontaire, avec des projets structurants, *accessibles et duplicables*.

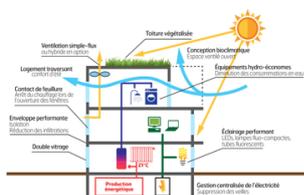


La *conception urbaine et architecturale bioclimatique* est illustrée sur 2 îlots en devenir, au sein de la ZAC Littorale récemment créée : **Smartseille** et **XXL**. Ils s'inscrivent dans les orientations d'aménagement fixées par F. Leclerc

➤ Première halte sur l'îlot démonstrateur Allar rebaptisé **Smartseille** où nous serons accueillis par Hervé Gatineau, Directeur Immobilier Grands Projets d'Eiffage Immobilier Méditerranée et Pascal Peres, Directeur du Développement Territorial EDF Collectivités



**Smartseille**, 58 000m<sup>2</sup> sur une friche de 2,4ha, l'aménagement est confié à Eduardo Souto de Moura, développé par le groupe Eiffage en partenariat avec EDF, 4 000 personnes à terme, investissement 160M€, équipements de proximité, logements, bureaux, complexe hôtelier, résidence pour personnes âgées, crèche... livraisons 2016-2018



Ce village urbain connecté, "low cost et easy tech", situé dans un périmètre QPV et ZFU, tend à répondre aux enjeux de **l'habitat durable en milieu urbain dense en méditerranée** : bâtiments à énergie positive, matériaux durables, énergies renouvelables, services aux habitants, usages partagés... Parmi les applications concrètes de la démarche participative, citons la boucle thalassothermique et la dimension digitale au niveau du quartier (articulation ENR/ autres énergies, géolocalisation par Lifi...), des bureaux (horloge énergétique...), des logements (nouveaux modèles économiques et juridiques...)



➤ Avant de quitter les lieux, les co-Directeurs du **Projet XXL**, Anne Villard de **Linkcity** et Lionel Gayvallet de **Bouygues Immobilier** présenteront ce futur quartier urbain démonstrateur, avant de parcourir à pied l'îlot XXL et l'actuel **Marché aux Puces**

*Bouygues Immobilier associé à Linkcity (nouvelle signature regroupant les activités immobilières de Bouygues Construction-Cirmad) ont été retenus dans le cadre d'une procédure d'aménagement novatrice "appel à manifestations d'intérêt" qui associe le public et le privé dans la mise au point et la réalisation du quartier.*

*1<sup>ère</sup> phase en réflexion, horizon 2020, estimée à 200 000m<sup>2</sup>, 14 ha, renouvellement urbain avec constructions neuves et requalification de l'existant, application de la démarche UrbanEra® ...*



Puis, aperçu, du car, du quartier les Crottes et du pôle d'échanges multimodal Capitaine Gèze :

*Le quartier les Crottes, identifié quartier d'intérêt national, prioritaire de la politique de la ville, opération de rénovation urbaine NPNRU de l'ANRU, 2016-2022. Ce quartier compte parmi les 14 projets (1,2 Mds€) retenus à ce titre sur Marseille (5 d'intérêt régional dont la résidence les Aygaldes et 9 quartiers d'intérêt national)*

*Le pôle d'échanges multimodal Capitaine Gèze en cours de construction : métro, tramway, busway, parking relais, parc à vélos, innovations environnementales, investissement plus de 100M€, mise en service fin 2016*



Puis, les participants emprunteront à pied la *Passerelle Gare du Canet surplombant la gare Arenc*, délocalisée plus au nord, pour profiter d'une vue plongeante sur les friches du site du **futur Parc des Aygaldes**

*Futur Parc des Aygaldes, 14 ha, 28 000m<sup>2</sup> à aménager, nouveau laboratoire pour la péréquation entre performance énergétique et qualité de services...*



Le parcours longera ensuite le nouveau quartier des Docks libres, en dehors du périmètre d'Euroméditerranée...

*Docks libres, 2 îlots, opération de renouvellement urbain de Nexity-Ville&projets, Pyramide d'argent 2015, 2,7 ha, 70 000 m<sup>2</sup>, à terme près de 1 300 logements, des bureaux, 5 200m<sup>2</sup> de commerces et activités, services en autopartage, équipements, jardins familiaux..., fin de la 1<sup>ère</sup> phase début 2016*



...avant de rejoindre **St Charles - Belle de Mai**, quartier populaire, site d'une opération de requalification urbaine sur 25 ans, au cœur de l'arrondissement le plus déshérité de la cité, nouvelle centralité métropolitaine pour 2030 au fort potentiel de transformation avec l'arrivée prévue du LGV

*St Charles avec la réhabilitation de la Porte d'Aix nouvelle entrée de ville (parc, campus, logements, services...) et quartier de la future gare souterraine (capable d'accueillir 20 millions de passagers/an, chantier de 2,5Md€) au sein d'un périmètre de 140 ha*

*Belle de Mai, quartier avec patrimoine réhabilité des anciennes manufactures de tabacs, constituée depuis 10 ans un lieu dédié aux industries de l'audiovisuel et du multimédia (studios cinéma/télévision, incubateur, pépinière, cluster...), du numérique et de la culture (spectacles vivants), 120 000m<sup>2</sup> ...*

**vers 18h30** Dépose en car à la Gare St Charles pour embarquer à bord du **TGV 6132** de **19h01**

**22h23** arrivée à **Paris Gare de Lyon**



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**A retourner au plus vite et avant le 20 janvier**  
 par mail : [contact@afdu.fr](mailto:contact@afdu.fr) ou fax : 01 64 62 44 78

*Les réservations ne seront prises en compte qu'à réception au secrétariat de l'AFDU  
 Par mail ou fax de ce bulletin coché, signé, validé*

Madame/Monsieur .....

Organisme/Société .....

Fonction .....

Téléphone..... Portable ..... Email .....

*(Double-cliquer sur les cases pour activer vos réponses "case activée")*

**S'inscrit à**

**Pour les membres de l'AFDU**

**Départ anticipé le mercredi soir** *(attention, quota restreint dans la limite des places disponibles)*

- S'inscrit à la journée d'étude (TGV la veille+ journée du 4 février)  
**La participation financière demandée est de 160€** (hors nuit d'hôtel - réservations directement par vos soins)
- S'inscrit mais se rendra directement par ses propres moyens et retrouvera le groupe :
  - À la Gare de Marseille à 9h42 précises
  - Dans les locaux de la Mission Interministérielle à 10h15 précises**La participation financière demandée est de 65€** (journée)

**Départ avec le groupe le jeudi matin**

- S'inscrit à la journée d'étude (TGV + journée),  
**La participation financière demandée est de 162€**
- S'inscrit mais se rendra directement par ses propres moyens et retrouvera le groupe :
  - À la Gare de Marseille à 9h42 précises
  - Dans les locaux de la Mission Interministérielle à 10h15 précises**La participation financière demandée est de 67€** (journée)

**Pour les non-membres de l'AFDU et dans la limite des places disponibles**, la participation est majorée de 30€ selon la formule choisie : départ la veille **190€** (hors nuit d'hôtel - réservations directement par vos soins) ou **95€**, départ le jeudi matin **192€** ou **97€**

- Préciser si vous rendez directement par vos propres moyens si vous retrouvez le groupe :
- À la Gare de Marseille à 9h42 précises
  - Dans les locaux de la Mission interministérielle à 10h15 précises

**Règlement par**

- chèque bancaire** à l'ordre de l'A.F.D.U. à joindre à ce bulletin réponse
- virement bancaire** ou **mandat administratif** à la Société Générale,  
 Torcy – 77200 Torcy - Compte : 30003 01317 0005 0005831 70 AFDU  
 IBAN : FR76 30003 01317 00050005831 70 ; BIC : SOGEFRPP

Le .....  
 Signature et cachet

**Attention** : toute inscription annulée sera due en totalité.